

dortoir, et Pierre de Chemillieu avec ses deux frères, la cuisine.

Le Chapitre de l'église métropolitaine de Lyon leur vint aussi en aide. Le doyen Guillaume fit en leur nom l'acquisition d'une vigne et amena vers les bâtiments de la Chartreuse les eaux d'une source éloignée ; le doyen Etienne fit les frais d'une nouvelle cellule ; le sénéchal Pierre éleva le chapitre, donna la grange de la Rivôire et d'autres fonds ; Ponce construisit la cellule du prieur et un corps de bâtiment de la maison d'en bas ; il donna en outre 104 marcs d'argent ; Heldinus fit bâtir le four ; le sénéchal Pierre donna 1,000 sous ; le sénéchal Garin, 60 livres fortes.

Les moines de Nantua et les chanoines de Belley doivent aussi être comptés parmi les bienfaiteurs primitifs d'Arvières. Les premiers lui cédèrent les droits de dîme qu'ils pouvaient prélever depuis Chandure et Levoret jusqu'à Méraleaz. Quant aux seconds, ils lui remirent tous ceux qui dépendaient de leur prieuré de Saint-Symphorien de Champagne, dans les limites déterminées par la concession primitive du comte de Savoie, et ce en échange des deux tiers de la dîme du village de Brenaz, qui avaient été cédés aux Chartreux par un donateur inconnu. Peu après, les chanoines firent une donation pure et simple de toutes ces dîmes qu'ils confirmèrent à la Chartreuse par une lettre adressée à Arthaud et à ses frères, lettre conservée aujourd'hui en original dans les archives de l'Ain et dont voici la traduction :

« A nos amis et chers en Jésus-Christ, à Arthaud, prieur d'Arvières et au reste de son couvent, Aimon, prieur de l'église de Belley, et ses confrères, salut en N.-S. Acquiesçant dignement, comme cela était digne, à vos demandes, nous confirmons, pour être possédées en